

nant une majorité dans la Chambre des Représentants n'était qu'un succès temporaire, et ne durerait pas deux ans, quand les élections des membres du Congrès auront lieu. L'hon. député de Niagara prétendait aussi qu'après l'abolition du traité de 1854 ce pays était prospère à un degré remarquable. Il déduit de cela que l'hon. député était opposé au traité quand même, et que le pays serait mieux sans traité. Mais un accroissement de population d'un pays était un indice assez certain d'une augmentation de ses richesses et de la prospérité dont il jouit. De 1861 à 1871 le progrès du Canada a été peu satisfaisant pour tous ceux qui aiment vraiment leur pays, et qui désirent le voir augmenter en richesses et progrès. L'accroissement de population dans ces dix ans a été moins de treize par cent, et ceci est une réponse suffisante à l'argument que ce pays peut prospérer sans réciprocité. Ce n'était pas un sain accroissement comparé à l'accroissement dans les Etats-Unis qui était de vingt-trois par cent, malgré que le pays subissait alors les résultats d'une guerre civile. Il n'insistera pas plus longtemps sur le sujet pour démontrer le besoin d'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis. La nature nous a placé, à côté d'une nation qui compte quarante-deux millions d'âmes. Un pays qui possédait la moitié de toute la longueur en milles des voies ferrées du globe, et une navigation de trente mille milles sur les lacs et rivières de l'intérieur—un pays qui jouissait d'une variété de sol, climat et produits. Il n'est pas nécessaire d'appuyer sur les avantages que les trente-huit Etats et dix Territoires ont reçu du libre-échange entre eux, et de l'abolition des droits de douanes ; et le Canada, situé aux côtés de cette république, en formant géographiquement et commercialement, une partie, sentait que le libre-échange avec elle était grandement désirable. Le désir du Canada de participer aux avantages qui découlaient du libre-échange s'est fait voir dans plusieurs occasions. En 1866, Sir ALEXANDER GALT et MM. HOWLAND, SMITH, et HENRY, de la Nouvelle-Ecosse, furent envoyés à Washington pour essayer d'obtenir un renouvellement du traité de réciprocité, alors que l'hon. député de Kingston était chef du gouvernement. En 1869, Sir JOHN

ROSE y fut envoyé dans le même but. Ces deux missions furent, toutefois, sans résultats. En 1874, l'hon. GEORGE BROWN fut envoyé à Washington dans le même but, et sa mission a réussi jusqu'à un certain point et c'est un malheur pour le Canada que le traité négocié n'ait pas été ratifié par le Sénat des Etats-Unis, et mis en vigueur. Ce fut surprenant de voir les objections qui s'élèvèrent aussitôt que le projet du traité fut connu. Les chambres de commerce s'y opposèrent parce qu'il devait ruiner nos intérêts industriels, et presque tous les intérêts dans les Etats-Unis s'opposèrent à la ratification du traité, et petitionnèrent le Sénat de le rejeter. Les marchands anglais affluèrent à Downing Street, et au Bureau des Colonies, en protestant contre le traité. Le traité semblait être un taureau diplomatique dans une boutique de porcelaine, brisant, cassant sans merci les marchandises des malheureux propriétaires. Quelles étaient ces objections qu'on y faisait en Amérique ? L'une d'elles était que le traité détournerait le commerce du cours américain et créerait de vastes entrepôts de commerce canadiens par l'agrandissement des canaux canadiens. Cette objection avait du poids, car une grande partie du commerce aurait été certainement détourné des ports américains du moment que le canaux du St. Laurent et de Welland auraient été agrandis de manière à admettre le passage de vaisseaux tirant douze pieds d'eau. Une autre objection était que le traité aurait l'effet de détourner la construction des vaisseaux des chantiers des Etats-Unis à ceux du Canada. Cette objection avait aussi son poids. Le traité qui donnait aux vaisseaux construits en Canada le privilège d'être enrегистrés comme vaisseaux américains—un privilégié jamais accordé par les Etats-Unis excepté par un acte spécial du Congrès—aurait transféré toutes les affaires de construction de vaisseaux de la République à ce pays ; cela aurait fourni de l'emploi à des milliers d'artisans, et des millions de capitaux, et aurait de plus compensé pour toute perte causée à nos industries par l'adoption du traité. Ensuite les entrepreneurs de transport américains souleverent l'objection que le traité ouvrirait le commerce de transport sur les grands lacs